



Ville d'ECKBOLSHEIM

N° T2024.29/PM

A R R E T E T E M P O R A I R E

portant autorisation d'occupation du domaine public et restriction de la circulation rue des Violettes

La Maire de la Commune d'Eckbolsheim,

VU le Code de la route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants et L 2542-1 et suivants,

VU la demande du 21 juillet 2024 par laquelle Mme WACKERMANN France sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public dans l'impasse formée par les n° 08, 10, 12, 14 et 16 rue des Violettes à l'occasion d'un repas des voisins organisé du **samedi 27 juillet à 18 h 00 au dimanche 28 juillet 2024 à 01 h 00**,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prendre des mesures particulières en matière de circulation afin d'assurer la sécurité du déroulement du repas des voisins organisé le samedi 27 juillet 2024 au droit des n° 08, 10, 12, 14 et 16 rue des Violettes,

a r r ê t e

Article 1.- La réglementation en matière de circulation sur le territoire de la Commune d'Eckbolsheim est modifiée comme suit :

RUE DES VIOLETTES

Les dispositions suivantes s'appliqueront **du samedi 27 juillet à 18 h 00 au dimanche 28 juillet 2024 à 01 h 00** :

- Mme WACKERMANN France est autorisée à occuper le domaine public dans l'impasse formée par les n° 08, 10, 12, 14 et 16 rue des Violettes ;
- La **circulation** des véhicules à moteur sera **interdite** dans l'impasse formée par les n° 08, 10, 12, 14 et 16 rue des Violettes.

Article 2.-Une dérogation de circulation sera accordée aux véhicules d'incendie et de secours ainsi qu'aux véhicules des riverains.

Article 3.- La mesure de circulation sera en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par le demandeur.

Article 4.- Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 5.- Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Bas-Rhin
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- SAMU 67
- Eurométropole de Strasbourg, SIRAC
- Eurométropole de Strasbourg, Service des Voies Publiques, Département Pilotage et coordination des réseaux
- Mme WACKERMANN France - 10 rue des Violettes à 67201 ECKBOLSHEIM -
- Police municipale d'Eckbolsheim
- Centre de première intervention d'Eckbolsheim
- Affichage en Mairie.

Eckbolsheim, le 23 juillet 2024

La Maire,



Isabelle HALB

Publication en ligne le : 24 juillet 2024